



association régionale de coordination
et de diffusion des arts du spectacle

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Consultation MAPA-2019-02

Dossier suivi par : Marie MIGNOT
Ligne directe : +33 (0)4 67 66 90 96
Mail : m.mignot@occitanie-en-scene.fr

Marché de service pour des prestations d'accompagnement en Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

Je soussigné M. ou Mme (rayer la mention inutile) _____ (Nom et Prénom)

- agissant en mon nom personnel,
domicilié à (adresse postale complète) _____

Immatriculé à l'INSEE :

- Numéro SIRET : _____
- Code la nomenclature d'activité française (NAF) : _____
- Numéro d'identification au registre du commerce : _____

ou

- agissant au nom et pour le compte de la société dénommée _____

- ayant son siège social à l'adresse _____

Société immatriculé à l'INSEE :

- Numéro SIRET : _____
- Code la nomenclature d'activité française (NAF) : _____
- Numéro d'identification au registre du commerce : _____

déclare sur l'honneur, en qualité de candidat au marché sus-mentionné, n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévues à Article L2141-4 de la partie législative du Code de la commande publique, en application de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018, et n'entrer dans aucun des cas d'exclusion de la procédure prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et aux article L. 2141-7 à L. 2141-10 ou aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique, et ainsi, déclare sur l'honneur :

- avoir satisfait à l'ensemble de ses obligations fiscales et sociales au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation,
- ne pas avoir fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues :
 - aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au 2ème al. de l'article 421-5, à l'article 433-1, au 2ème al. de l'article 433-2, au 8ème al. de l'article 434-9, au 2ème al. de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal,

Paraphes :



- à l'article 1741 du code général des impôts,
- aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense,
- à l'article L.317-8 du code de la sécurité intérieure,
- ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne.
- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal,
- ne pas avoir fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 1146-1, L 8221-1, L 8221-3 et -5, L 8251-1 et -2 , L 8231-1 et L 8241-1 du Code du travail ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France
- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a eu lieu le lancement de la consultation, mis en oeuvre l'obligation de négociation relative à l'égalité professionnelle et salariale entre les hommes et les femmes, prévue à l'article L 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission,
- ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet en application des articles L.8272-4, R.8272-10 et R.8272-11 du code du travail,
- ne pas être en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L.640-1 du Code du commerce ou de faillite personnelle au sens des articles L. 653-1 à L. 653-8 ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger,
- ne pas être en état de redressement judiciaire au sens de l'article L.631-1 du code de commerce ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché.

Signature et cachet :

Fait à _____
le _____